

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de THÔNES



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

Serraval, le 11 décembre 2012

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les Habitants de
Serraval

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en
Mairie, le :

***Jeudi 20 Décembre 2012
A 20 h 30***

Ordre du jour :

- Approbation du Compte Rendu de la dernière réunion
- Participation de la Commune à la Protection Complémentaire des agents
- Indemnité de Conseil du Comptable du Trésor
- Demande de subvention (Ecole de ski de Manigod)
- Gratifications stagiaires
- Virement de crédits
- Point sur la Zone Artisanale.
- Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.

Jean-Louis RICHARME

Affichée le :



74230 SERRAVAL • ☎ 04 50 27 50 09 • Fax 04 50 27 54 21
Courriel : mairie@serraval.fr • Site Internet : www.serraval.fr

SEANCE N°12 DU 20 DECEMBRE 2012 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt décembre deux mille douze, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RICCHARME, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2012

Présents : Jean-Louis RICCHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Alain MARCHISIO a été élu secrétaire de séance.

DEL_12602012.

**Objet : STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES – EXTENSION
COMPETENCES SENTIERS.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n° DEL_11542012 du 22 novembre 2012 concernant le transfert de la compétence SENTIERS à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).

Monsieur le Président de la Communauté de Communes a présenté une nouvelle délibération de la CCVT en date du 10 décembre 2012 précisant la rédaction des statuts de la CCVT.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Après discussion, Monsieur le Maire propose de transférer à la CCVT les compétences suivantes :

AMENAGEMENT DE L'ESPACE :

- Aménagement et gestion de sentiers de randonnées :

- **PEDESTRES :**
 - * Sentiers inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) qui sont reconnus d'intérêt communautaire ;
 - * Sentiers de randonnées pédestres (non-inscrits au PDIPR) reconnus d'intérêt communautaire qui sont ceux inscrits sur la carte Tournette-Aravis éditée par la CCVT, ci-annexée.
- **V.T.T :**
 - ~ Réalisation et commercialisation d'une carte « circuits de randonnées VTT ».

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le transfert à la CCVT des compétences comme indiquées ci-dessus ;
- **PRECISE** que la présente délibération annule et remplace la délibération n° DEL_11542012 du 22 novembre 2012.

DEL_12612012.**Objet : MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE.**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38 ;

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire ;

Après en avoir délibéré,

- DECIDE :

- de participer à compter du 1^{er} janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation mensuelle en fonction de l'indice majorée et au prorata du temps de travail à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée soit pour un emploi à temps plein IM 309 = 4,71 € ; IM 310 = 4,73 € ; IM 313 = 4,79 € ; IM 316 = 4,83 € ; IM 338 = 5,16 € ; IM 394 = 6,02 € ; IM 405 = 6,19 € ; IM 410 = 6,27 € et une participation de 0,15 € pour tout agent percevant 10 points de NBI. En cas de changement d'indice, la participation mensuelle de l'agent augmentera à proportion de la différence de rémunération entre les deux indices majorés. De même en cas d'augmentation du montant de l'indice majoré, la participation mensuelle de l'agent évoluera en proportion.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

DEL_11622012.**Objet : INDEMNITE DE CONSEIL DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier que lui a adressé Monsieur CAYE, Trésorier de Thônes, le 23 novembre 2012, concernant l'indemnité susceptible de lui être allouée pour l'année 2012.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur cette indemnité.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer à Monsieur le Trésorier de Thônes un montant d'indemnité de conseil basé sur un taux de 90 % pour l'année 2012.

DEL_12632012.

Objet : **Attribution d'une subvention au Club des Sports MANIGOD.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Club des Sports MANIGOD demandant une aide financière de la commune pour le fonctionnement de leur association.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer à l'organisme la somme mentionnée ci-dessous :

Club des Sports MANIGOD	60,00 €.
-------------------------	----------

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

DEL_12642012.

Objet : **Indemnité pour une stagiaire au secrétariat de la Mairie.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une jeune femme a effectué un stage au secrétariat de la Mairie du 5 novembre au 16 novembre 2012 dans le cadre d'une formation adulte de reconversion.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une indemnité à cette stagiaire.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser une indemnité de 150 € à la stagiaire pour les deux semaines de présence.

DEL_12652012.**Objet : Indemnité pour un stagiaire au secrétariat de la Mairie.**

Conseillers en exercice : 10
 Conseillers présents : 10
 Conseillers votants : 10
Résultats des votes
 pour : 10
 contre : 0
 abstention : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un collégien a effectué un stage au secrétariat de la mairie du 19 novembre au 23 novembre 2012 dans le cadre scolaire.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une indemnité à ce stagiaire.

Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser une indemnité de 50 € au stagiaire pour la semaine de présence.

Conseillers en exercice : 10
 Conseillers présents : 10
 Conseillers votants : 10
Résultats des votes
 pour : 10
 contre : 0
 abstention : 0

DEL_12662012.**Objet : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DE VIREMENT DE CREDITS.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du Budget Principal 2012 sont insuffisants, il est nécessaire de voter les virements de crédits suivants :

Article	Libellé	Dépenses	Dépenses
<i>Section de fonctionnement</i>			
c/61523	Entretien de voies et réseaux	+ 5 000,00 €	
c/61551	Entretien matériel roulant	+ 5 000,00 €	
c/022	Dépenses imprévues		- 10 000,00 €
	TOTAL	+ 10 000,00 €	- 10 000,00 €

Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré,

- **VOTE** en dépenses de fonctionnement les virements de crédits indiqués ci-dessus.

SEANCE N°12 : DEL_12602012 ; DEL_12612012 ; DEL_12622012 ; DEL_12632012 ; DEL_12642012 ; DEL_12652012 ; DEL_12662012. AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 7 JANVIER 2013			
Jean-Louis RICHARME	Nicole BERNARD- BERNARDET	Stéphane BOISIER	Benoît CLAVEL
Monique D’ORAZIO	Corinne GOBBER	Bruno GUIDON	Jean-Claude LOYEZ
Alain MARCHISIO	Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL		